

Licence Professionnelle Activités juridiques Droit des entreprises agricoles

2 parcours : Activités cultures/élevage et Activités équestres

• Objectifs pédagogiques

La Licence offre une solide formation en droit de gestion des entreprises agricoles qui répond à un besoin de spécialisation des conseillers agricoles (en chambre d'agriculture, centre de gestion, banque/assurance, etc....)

Le droit des contrats, des sociétés et du travail, la gestion d'exploitation, les financements bancaires, la création et la transmission d'entreprises agricoles sont particulièrement étudiés.

Deux spécialités sont proposées : activités cultures/élevages et activités équestres (depuis 2005, les activités de préparation, d'entraînement et d'exploitation des équidés domestiques dans des activités autres que celles du spectacle sont réputées activités agricoles).

• Partenariats

Pour former des conseillers au fait des techniques et des enjeux du droit et de la gestion des entreprises agricoles, dans un contexte en constante évolution, l'Université du Maine a associé ses compétences à celles de partenaires reconnus : Lycée Agricole de Laval, Chambre d'Agriculture de la Mayenne, Centre d'Economie Rurale de la Mayenne, équiCER, Entreprises (Crédit Agricole, etc...), institutions et fédérations du secteur agricole et para-agricole (FDSEA, etc...), avocat, notaire, huissier, assureur, chargés de clientèle agricole.

• Conditions d'admission

- **Etudiants** titulaires d'un BTS Agricole orienté vers la gestion agricole (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole, Productions Animales, Productions Végétales...),
- **Etudiants** titulaires d'un bac + 2 ou équivalent en droit, économique ou gestion (DUT, BTS notariat, Comptabilité et Gestion des Organisations, Management des Unités Commerciales, Négociation Relation Client, PME,...),
- **Étudiants** ayant validé un cursus correspondant aux deux premières années de la licence en droit (120 ECTS),
- **Professionnels** justifiants d'au moins cinq ans d'activité dans le secteur agricole ou para-agricole (après avis d'une commission de validation d'acquis), dans le cadre d'une convention avec pôle emploi ou d'un congé individuel de formation (CIF).

• Modalités d'inscription

Les dossiers doivent être remplis en ligne, consulter le site de l'Université à partir de début février : www.droit-laval@univ-lemans.fr

CUEP
Boulevard Pythagore
72085 LE MANS CEDEX 9
02 43 83 30 72 ou 02 43 83 30 71
cuep@univ-lemans.fr



Université
du Maine
Le Mans - Laval

• Organisation de la formation

Volume horaire des enseignements de septembre à mars: 385h (hors projet tuteuré)

Semestre 1 (septembre-décembre):

- **Tronc commun** : Introduction au droit, Introduction à la gestion des entreprises agricoles, Droit des contrats, Droit du travail, Droit de la responsabilité, Droit des assurances, Droit de l'environnement, Droit des biens, Droit rural, Droit international, européen et communautaire, Environnement économique, Financement bancaire, Techniques d'expression écrite et recherche de stage.
- **Parcours : activités cultures/élevages** : Présentation de la filière culture/élevage, Contrats spéciaux, Contrats d'assurance.
- **Parcours : activités équestres** : Présentation de la filière équine, Contrats spéciaux, Contrat d'assurance.

Semestre 2 (janvier-mars) :

- **Tronc commun** : Droit des sociétés et des regroupements agricoles, Transmission d'entreprises agricoles, Régimes matrimoniaux et successions. Fiscalité, Entreprises agricoles en difficulté, Anglais.
- **Parcours : activités cultures/élevages** : Cas de création d'entreprises agricoles, Fiscalité appliquée, Principaux contentieux.
- **Option : activités équestres** : Cas de création d'entreprises équestres, Fiscalité appliquée, Principaux contentieux.

LE PROJET TUTORÉ : Par groupe, les étudiants conduisent 2 véritables recherches juridiques. La première plus théorique mène à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance orale. La seconde recherche, plus pratique, a pour objectif la délivrance d'un conseil juridique au chef de l'entreprise agricole concernée.

LE STAGE : 12 semaines, d'avril à juin, dans une entreprise du secteur para-agricole choisie en fonction de la spécialité suivie.

• Insertion professionnelle

Selon sa formation d'origine (droit ou gestion), l'étudiant diplômé de la Licence pourra occuper des postes dans des secteurs d'activités variés :

- Conseiller d'exploitations agricoles ou d'entreprises équestres, chargé d'en optimiser la gestion, en chambre d'agriculture, Centre de gestion, fédérations...
- Conseiller spécialisé des secteurs banque assurance chargé de la clientèle agricole,
- Assistant juridique en étude notariale ou en cabinet d'avocats en lien avec la clientèle agricole,
- Chef d'entreprise agricole spécialisée en culture élevage, chef d'entreprise équestre (éleveur, entraîneur, loueur, dresseur, responsable de centre équestre).

• Contact pour de plus amples renseignements

RESPONSABLES :

• Pédagogie :

Mme Sylvie LEBRETON-DERRIEN – Maître de conférences en droit privé– sylvie.lebreton-derrien@univ-lemans.fr

M. Michel GAUDIN – Enseignant au Lycée Agricole de LAVAL- legta.laval@educagri.fr

• Scolarité :

Mme Catherine BELLON – 02 43 59 17 89 – droit.laval@univ-lemans.fr

Antenne Droit :

Centre universitaire de la Mayenne-Laval- rue Léonard de Vinci 53810 CHANGÉ



l'esprit grand ouvert

